

Adresse de la société populaire de la commune de Crécy (Seine-et-Marne) qui félicite la Convention sur les mesures fermes et grandes auxquelles nous devons le succès des armées de la République, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Adresse de la société populaire de la commune de Crécy (Seine-et-Marne) qui félicite la Convention sur les mesures fermes et grandes auxquelles nous devons le succès des armées de la République, lors de la séance du 1er thermidor an II (19 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 304;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23956_t1_0304_0000_4

Fichier pdf généré le 21/07/2021

Tous les peuples de la terre d'une voix unanime béniront à jamais la valeur et le nom des Français de qui ils auront appris à rompre leurs fers.

C'est en mémoire de ces derniers événements que la Commune de Tonnerre, le 13 du présent, qui est le jour même qu'elle a appris officiellement cette nouvelle, s'est rassemblée à 7 heures du Soir à la maison commune avec les Autorités Constituées et la Société populaire. De là, on s'est avancé avec un pompeux cérémonial vers le temple que l'on avoit préparé à cet effet. L'encens allumé sur l'autel, les actions de grâces, les discours énergiques et analogues aux circonstances, les voix, les orgues et autres instruments de musique, suivis des vœux et des acclamations unanimes, étoient les signes par lesquels nous témoignions, en nous unissant à vous, notre allégresse et notre gratitude à l'Etre Suprême, le dispensateur des victoires. On s'est ensuite transporté vers l'autel de la Patrie, et jamais dans aucune fête le cortège n'a été plus nombreux. Les salves de l'artillerie qui avoient annoncé la fête à midi l'ont terminée à 10 heures du soir. Enfin tous ceux qui ont pris part à la joye publique et qui ont accompagné la marche, sont revenus contents et édifiés.

LA GRANGE (*secrét. rédacteur*), COLLARD (*présid.*),
COLLARD fils (*secrét. adj.*).

29

La société populaire de la commune de Crécy, département de Seine-et-Marne, félicite la Convention sur les mesures aussi fermes que grandes auxquelles nous devons le succès des armées de la République; elle l'invite à rester au poste que lui a confié la patrie et qu'elle remplit si dignement.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Crécy (2), s.d.] (3).

Législateurs,

Nous devons à votre ardent patriotisme, à votre amour inaltérable pour la liberté, à la sagesse qui préside à vos délibérations, nos étonnans succès. C'est par vos mesures, aussi fermes que grandes, que nous voyons la victoire à l'ordre du jour de toutes les Armées de la République. Nous vous félicitons de remplir aussi dignement le poste que la Patrie vous a confié. Restez-y fermes et parachevez les grandes destinées de la France qui vous devra son affranchissement de la servitude et la propagation des Lumières et de la Raison, dont le flambeau bienfaisant va éclairer tous les Peuples.

Vive la République et la Montagne.

LE FEVRE (*vice-présid.*),
DUMOULIN, CAMUSET (*secrét.*), GERVAIS (*secrét.*)

30

La société populaire de la commune de Caen, département du Calvados, félicite la Convention en ces termes : par-tout les succès, fruits de votre énergie, secondent le courage de nos braves défenseurs, et sont aussi prompts que nos vœux; bientôt l'univers se nommera la France : alors la famille entière célébrera la fête des bienfaiteurs de l'humanité.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Caen, 17 Mess. II] (2).

Législateurs,

Quand on crie sur tous les points de la France; vive la République, les victoires répondent de toutes parts qu'elle est immortelle. votre sagesse et votre énergie ont donné des ailes à nos guerriers pour revoler dans les bras des Belges, et ont mis des massues en leurs mains pour anéantir les tyrans; à Tournay on chante le retour de la liberté; à Ostende nous grossissons nos richesses de celles qu'y ont apportées les féroces anglais : sur mer les voiles fugitives des despotes[,] repoussées par les flots en fureur[,] entraînent loin de nous nos ennemis épouvantés, tandis que[,] dans le calme et sans crainte[,] nos vaisseaux nous apportent l'abondance. par tout les succès secondent notre courage, et sont aussi prompts que nos vœux; partout le peuple fera restituer ses propriétés aux usurpateurs, et bientôt l'univers se nommera la France. alors la famille entière de la nature célébrera votre fête, celle des bienfaiteurs de l'humanité; demain déjà nous allons leur offrir le tribut de notre reconnaissance et dans les siècles les plus reculés on répètera encore avec transport ces mots gravés dans nos cœurs : Vive la République, vive la montagne.

LELIEVRE (*secrét.*), LE CAVALIER (*vice-présid.*).

Les membres du C. de Corresp., VIEL LAMARE,
DETRUISSARD, AUBERT, VEREL, J.J. SAMUEL PAISANT, BOÛET, P.J. PAULMIER.

31

Le comité de surveillance de Chauny, district de ce nom, département de l'Aisne, félicite la Convention sur ses travaux, qui font l'admiration des peuples et le désespoir des tyrans; il la remercie également de tous ses décrets, qui ont pour base le bonheur général; il l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

32

Les administrateurs du district de Neuville, département du Loiret, envoient à la Conven-

(1) P.V., XLII, 8. Bⁱⁿ, 4 therm.

(2) District de Meaux.

(3) C 314, pl. 1253, p. 27.

(1) P.V., XLII, 8. Bⁱⁿ, 4 therm.

(2) C 314, pl. 1253, p. 25.

(3) P.V., XLII, 8. Bⁱⁿ, 4 therm.